

COURRIER



du **PARC**
de la
CORSE

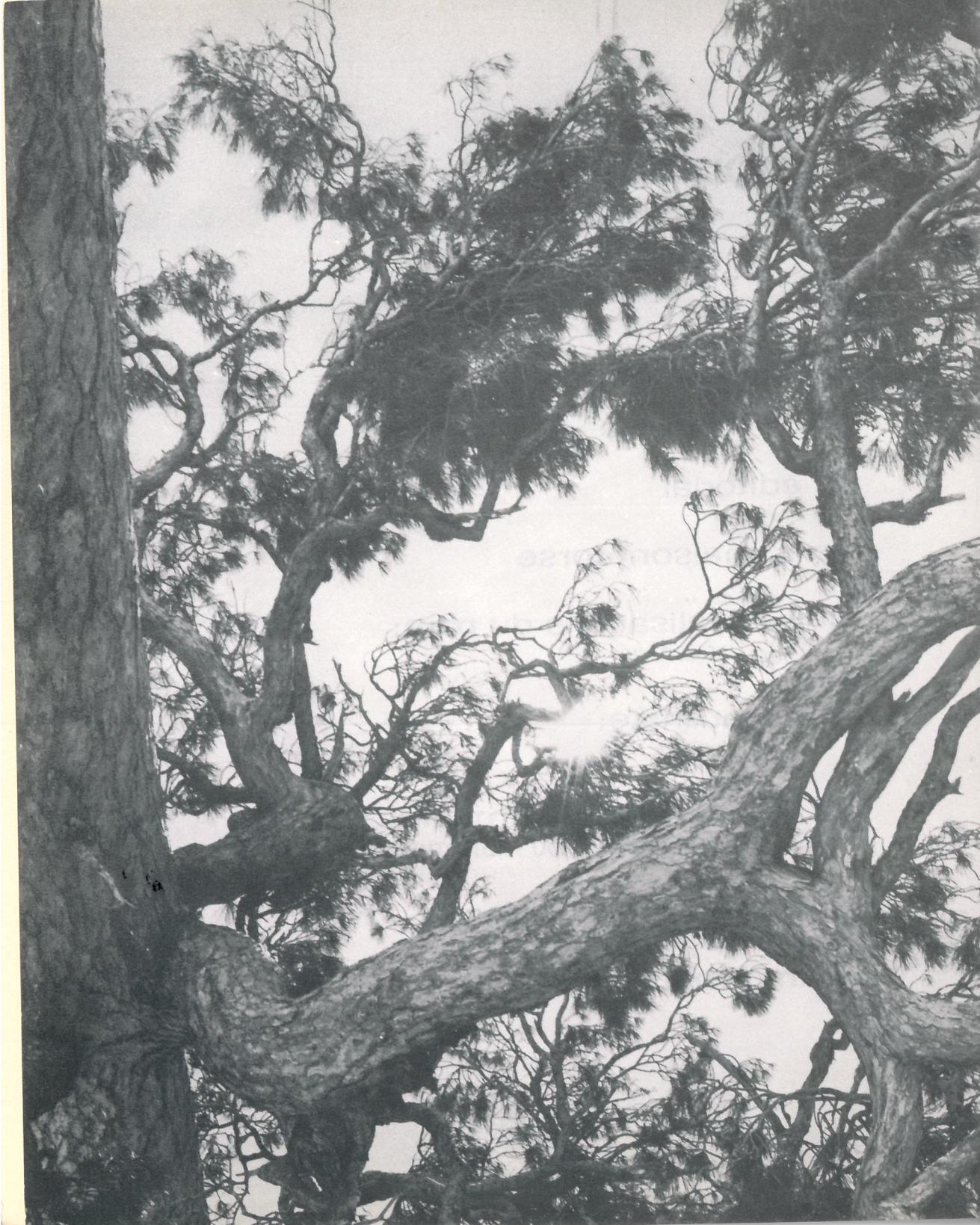


Septembre 71

N°5 3F.

sommaire

- * éditorial
- * la maison corse
- * les réalisations du parc:
LE G. R. 20
- * traghulinate:
A CASA
- * avant que nature meure:
BRACONNAGE ... OU PROTECTION DE LA NATURE
- * a nana di u cuscioni
- * informations



éditorial



4 Parcs Nationaux créés, 18 Parcs Naturels Régionaux créés ou en voie de création, plus de 2.000.000 d'hectares, soit près de 4 % du territoire national concerné par la politique des Parcs. Tel est le poids des Parcs Naturels de France.

Mais il est apparu très vite que sans unité, sans trait d'union, les Parcs ne pourraient jouer pleinement leur rôle, à savoir : instrument privilégié d'aménagement du territoire et illustration de cette politique d'aménagement.

Aussi, à partir du vieux précepte « l'union fait la force » a été créée la Fédération des Parcs Naturels de France qui regroupe non seulement les différents Parcs mais tous ceux qui participent à la vie des Parcs.

La Fédération défend une certaine politique d'aménagement de l'espace. Pour cela, elle aidera à diffuser la politique des Parcs en cette matière et cherchera à faciliter l'adhésion de l'opinion publique, adhésion sans laquelle il est impossible de faire une politique de protection de la Nature et de l'environnement.

Mais l'aménagement du territoire est devenu un problème européen, voire mondial ; la Fédération œuvrera donc en liaison avec les organisations étrangères en vue d'harmoniser les doctrines en matière d'utilisation de l'espace.

Emanation, le plus souvent, des régions, les Parcs nationaux ou régionaux, doivent conserver leur autonomie. La création de la Fédération tout en respectant cette autonomie donne une nouvelle dimension... nationale.

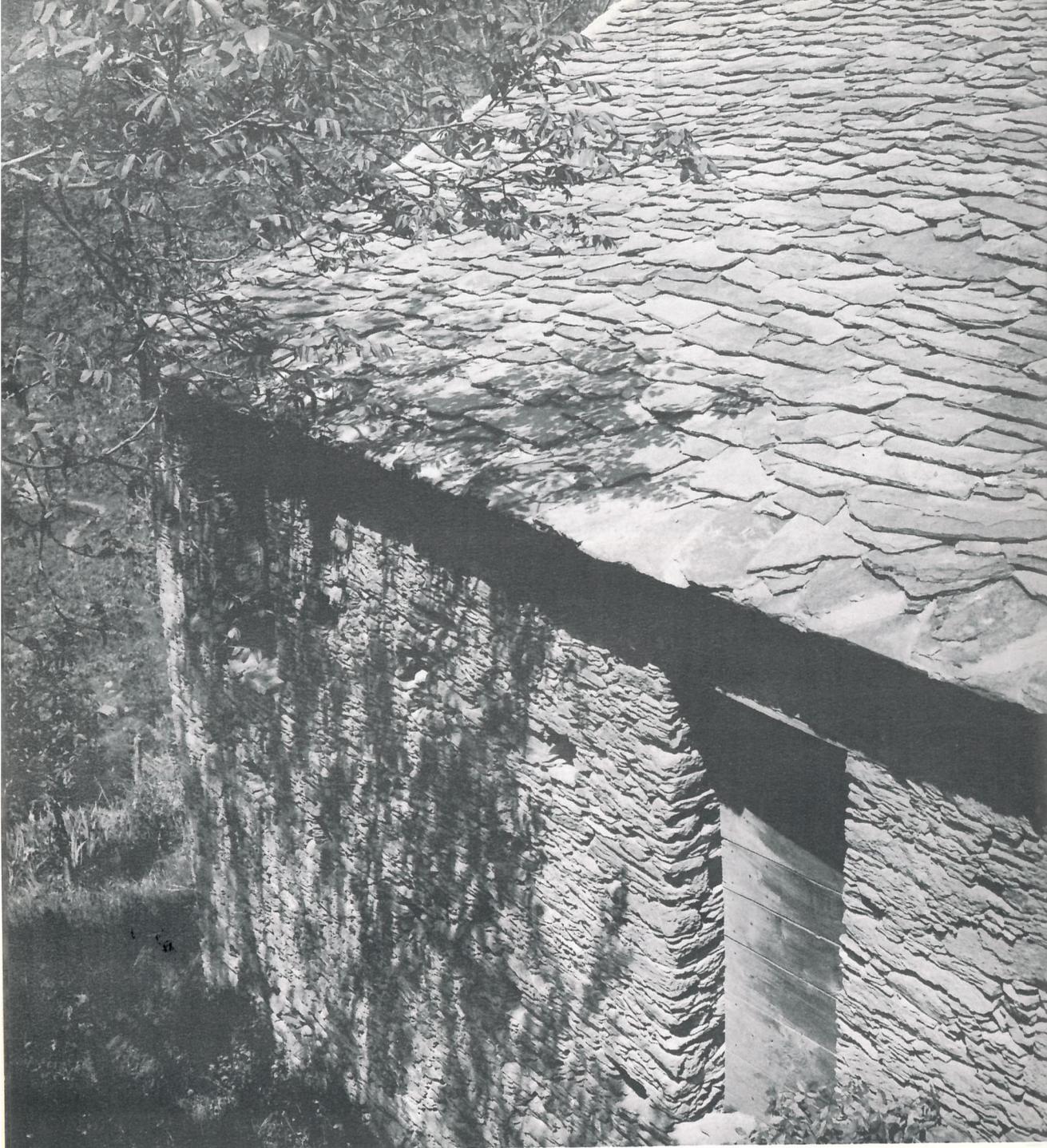
Dimension que confirme la venue à l'Assemblée Générale de Corte de M. POUJADE, Ministre de la Protection de la Nature et de l'Environnement.

Bonne chance à la Fédération.

Bienvenue à Monsieur le Ministre.

Le Président du Parc Naturel
Régional de la Corse

F. GIACOBBI.



la maison corse

Par Toni CASALONGA

L'architecte du XX^e siècle, appelé à construire en Corse, devrait pouvoir y séjourner plusieurs mois, plusieurs années même, et relever d'un crayon fidèle, au cours de ses promenades, les détails heureux qui feront bondir son cœur devant la réussite des volumes, les trouvailles pratiques et adaptées à chaque cas particulier, tandis qu'il se laissera lentement envahir par la poésie propre à chacune des régions de la Corse dont aucune n'est pareille aux autres.

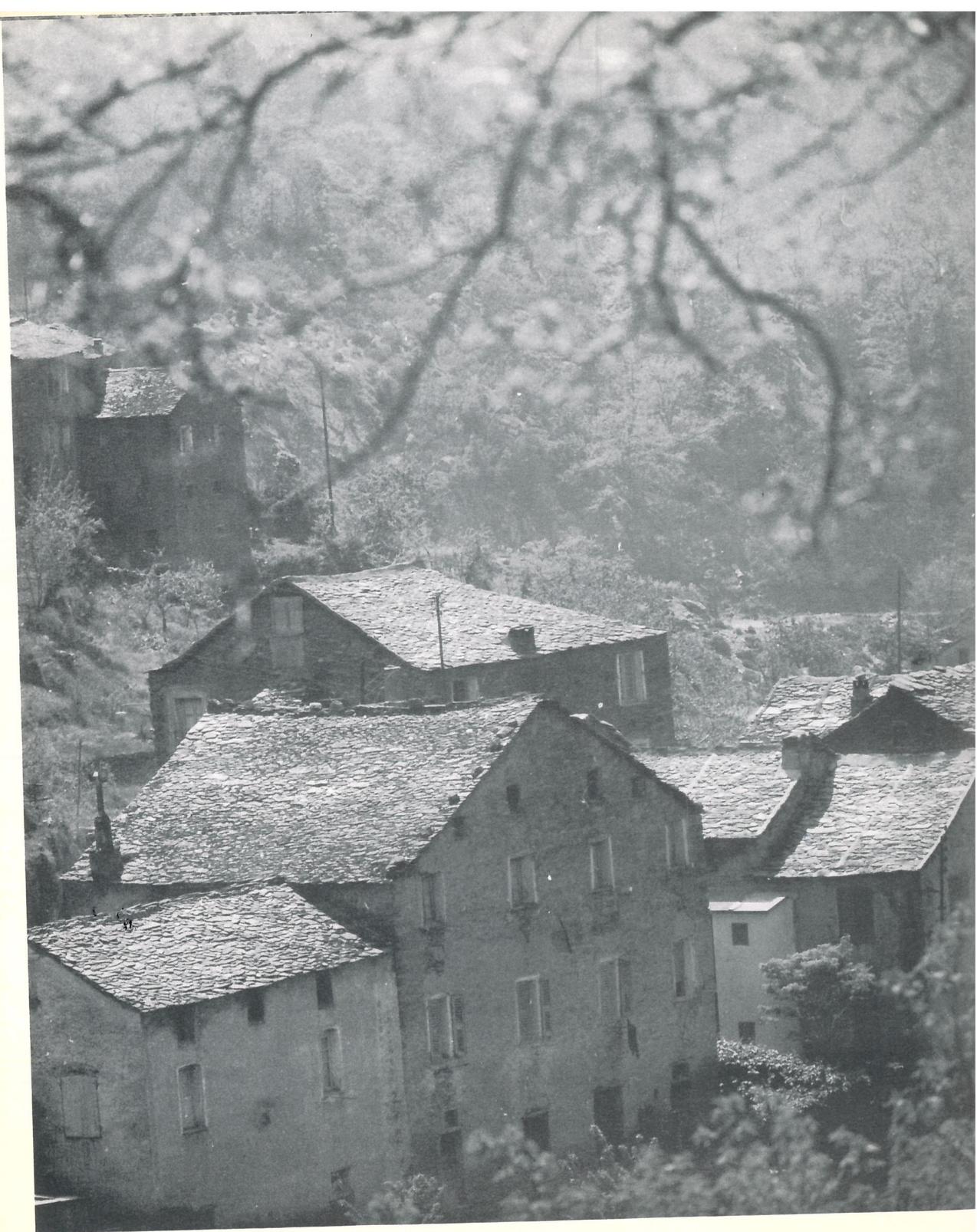
Mais l'architecte aujourd'hui n'a pas de temps pour cela et puisque je peux me payer le luxe de le faire pour lui, je remets modestement entre ses mains ces simples réflexions inspirées par le seul désir de voir cette région si belle ne pas perdre son visage sous la multiplication des verrues dont elle semble déjà plus que menacée.

Sans donner dans le ridicule de faire à l'architecte une leçon d'architecture,

je lui ferai cependant observer qu'il se doit d'avoir ici un style robuste et simple, et un équilibre aussi savant que caché. Et que, sans faire un décor de théâtre ou une reconstitution historique, il convient d'adopter une certaine sagesse qui n'exclut pas la hardiesse des formes quand elle est évidente, mais plutôt l'originalité pour elle-même. Et je crois qu'au niveau de la conception générale il est plus important de laisser parler son âme que de faire un inutile retour au passé. Mais par le juste mouvement d'une reconnaissance qu'il doit aux paysages et aux constructions qui ont présidé à la naissance de son œuvre, c'est par un détail attendrissant qu'il se justifiera de sa dette.

Les anciens « maestri di mescola », maîtres maçons, semblaient mortellement ennemis de la règle, de l'équerre et du fil à plomb. Les murs sont vibrants et vivants. Dans le sud et sur tout le côté est de la Corse, ils sont en général en pierre apparente. Ils sont montés avec de la pierre prise sur place, ce qui donne aux constructions une continuité normale avec le paysage. L'appareillage est une véritable mosaïque, des petits coins de pierre venant très exactement s'incruster dans les vides laissés entre les moellons plus gros. Parfois, comme en Castagniccia, dans le Cortenais et au Cap Corse, les murs sont montés en schiste ce qui donne un effet de fourmillement horizontal ; d'autres fois, comme dans le Sartenais et le Niolo, ils sont faits d'énormes blocs de granit, à l'allure cyclopéenne. En Balagne, par contre presque tous les murs sont enduits.

L'ancien enduit doré était fait de chaux éteinte mélangée à du tuf maigre. Il n'était pas toujours lissé à la taloche, mais parfois jeté puis râclé du tranchant de la truelle qui laissait une série de marques rayonnantes du plus bel effet.



Les fenêtres étaient petites, destinées à l'aération autant qu'à empêcher le soleil, sinon d'entrer, du moins de le faire trop triomphalement pour la température de la maison en été. Et pendant l'hiver, la « tramuntana » ou le terrible « libecciu » se heurtaient aux petites ouvertures bien serties. L'époque actuelle est aux grandes baies, mais que ces vieux murs sont beaux animés par ces petites fenêtres ; ou bien, comme dans la partie nord de la Corse — et c'est très agréable — ouverts sur une « loggia » en arcades en plein cintre derrière lesquelles, dans l'ombre et n'intervenant plus dans l'équilibre de la façade, de larges portes-fenêtres éclairaient l'intérieur. Et la loggia a l'avantage, en été, de garder les fenêtres à l'abri du soleil, qu'elle laissera au contraire pénétrer en hiver quand sa course s'infléchit.

Dans toute la Corse granitique, les maisons sont couvertes de tuiles canal mêlées ou non de larges tuileaux plats. Dans la Corse schisteuse, au contraire, les toits sont couverts de lauze extraite des carrières locales, ce qui donne cet effet de toits noirs à Corte, verts à Bastia, gris-argent en Castagniccia, parfois bleus dans le Cap Corse.

L'eau des toits n'était pas recueillie par une gouttière pendante, mais une saillie importante la décollait des façades. Elle pouvait être constituée par un simple rang de tuiles canal dépassant le nu du mur, ou bien par des plaques d'ardoises soutenues soit par deux ou trois rangs de tuiles canal en saillie croissant posées en quinconce, soit par un entablement mouluré. Le bas de la toiture restait en retrait dans les deux cas.

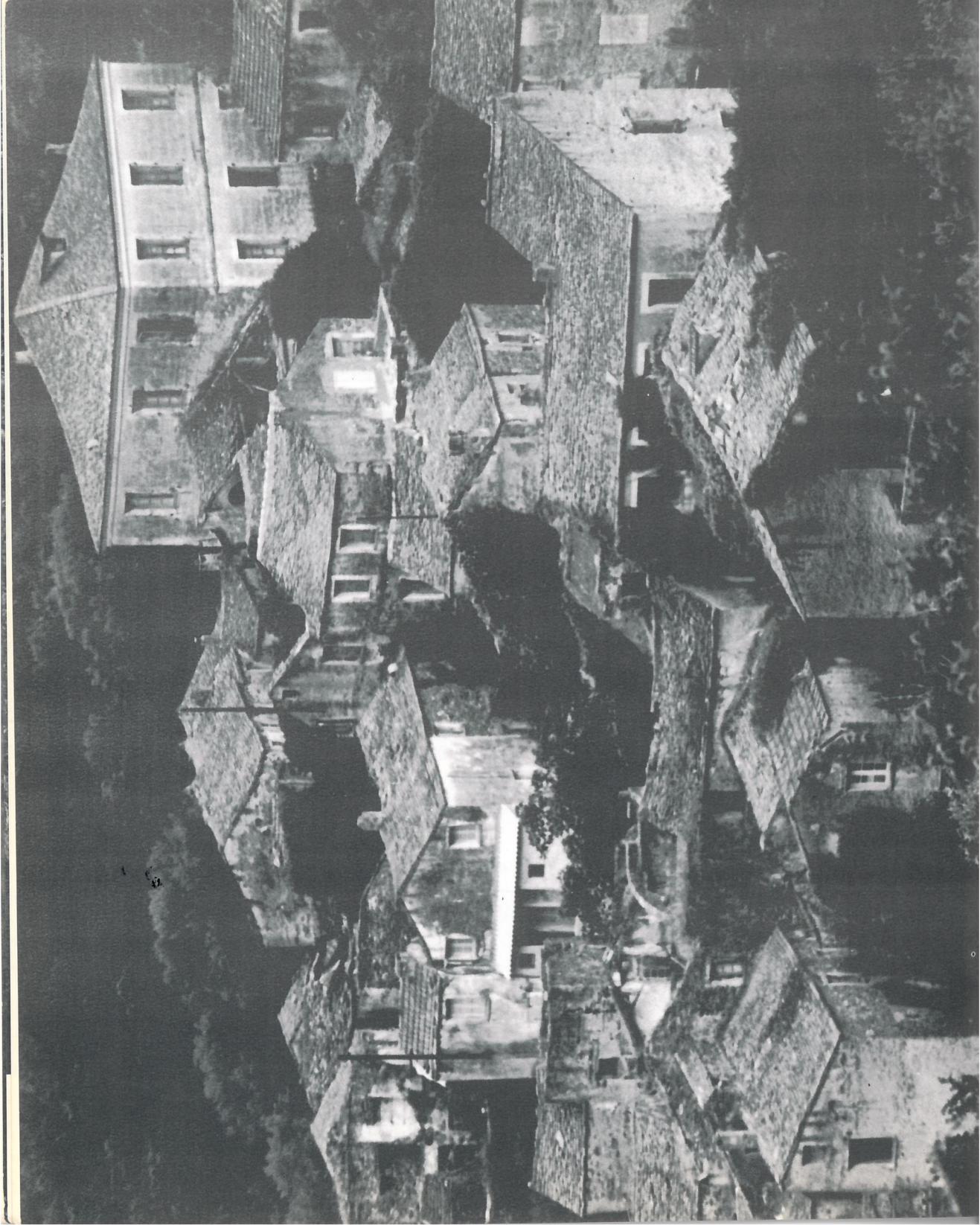
Les escaliers sont très souvent extérieurs, en général assis sur une voûte massive, et formant devant la porte de l'étage une petite terrasse palière bordée de murets sur lesquels il fait bon s'asseoir pendant les frais crépuscules de l'été.

De très jolis balcons, dont la forme était impliquée par la technique, étaient faits de corbeaux de pierre sortant directement du mur, de plus en plus longs et s'appuyant chacun sur son précédent entre lesquels un voûtin de brique ou de pierre légèrement posé formait la surface utile.

On retrouve les souches de cheminées en forme de simple colonne à section carrée dans toute l'île. L'imagination des « maestri » jouait sur la façon de les terminer : soit par trois tuiles canal posées debout et se rejoignant par le haut, soit par deux larges tuileaux appuyés l'un contre l'autre en forme de « V » renversé, soit (comme en Balagne, région très ventée) à quatre prises d'air par des petits guichets qui permettent de briser la course horizontale du vent en le faisant passer par des chicanes qui, de quelque côté qu'il se présente, dirigent sa force vers le haut.

Le portail était souvent l'occasion d'un effort supplémentaire : en général de la belle pierre taillée, linteau droit simple, ou sculpté de moulures et de feuillages, en arc en plein cintre ou d'un gracieux mouvement en accolade, plus rarement.

L'intérieur était d'une sobriété toute spartiate, le sol recouvert de terre cuite ou même simplement en terre battue, les murs peints à la chaux, les plafonds faits de grosses poutres équarries à la hache, sur lesquelles repose un large plancher de chêne ou de châtaignier.



les réalisations du parc

LE G. R. 20

Au sud de Vizzavona, le paysage traversé par le G.R. 20 se modifie progressivement. Le caractère alpin s'atténue, mais l'intérêt touristique ne faiblit pas. On rentre, ici, dans le domaine privilégié de la randonnée pédestre.

Le G.R. 20 s'engage dans la partie sud de la forêt de Vizzavona, franchit le Col de Palmento et emprunte sur près de 15 km le vieux « chemin de ronde » à demi ruiné qui longe sur son versant est tout le massif du Renoso. Ce long parcours en forêt offre de belles vues plongeantes sur la vallée du Fium'Orbo et conduit au plateau de Gialgone, lieu retenu pour l'implantation d'un futur refuge.

Notons qu'une variante « supérieure » permet de relier Vizzavona à Gialgone en passant par l'arrête faîtière.

De Gialgone, une courte descente conduit au torrent de Marmano, que l'on franchit parmi d'énormes sapins (l'un d'eux serait le plus haut d'Europe) avant de gagner, un peu plus loin, le Col de Verde, où l'on croise la Route Nationale 194.

Le G.R. 20 emprunte maintenant un excellent chemin forestier pratiquement horizontal — direction générale sud — qui mène le randonneur, après une marche de 3 heures, à la Chapelle Saint-Antoine, lieu de pèlerinage jadis très fréquenté. Tandis que le chemin forestier descend vers Cozzano, le G.R. 20 grimpe à l'est à travers bois jusqu'au Col de Laparo.

La suite de l'itinéraire se déroule dans une région inconnue des touristes. Le paysage change complètement. Courant bien au-dessus de la limite des forêts, le G.R. 20 longe l'arête faîtière de l'étroit chaînon qui sépare la vallée du Taravo de la Plaine Orientale. Des échappées vers l'est sur la mer toute proche font comprendre au randonneur que la traversée de l'île s'achève, mais l'ambiance reste encore passablement alpine.

Une longue marche, qu'un futur refuge permettra de scinder en deux étapes, amène le randonneur au Col de l'Agnone, à l'extrémité sud du Chaînon.



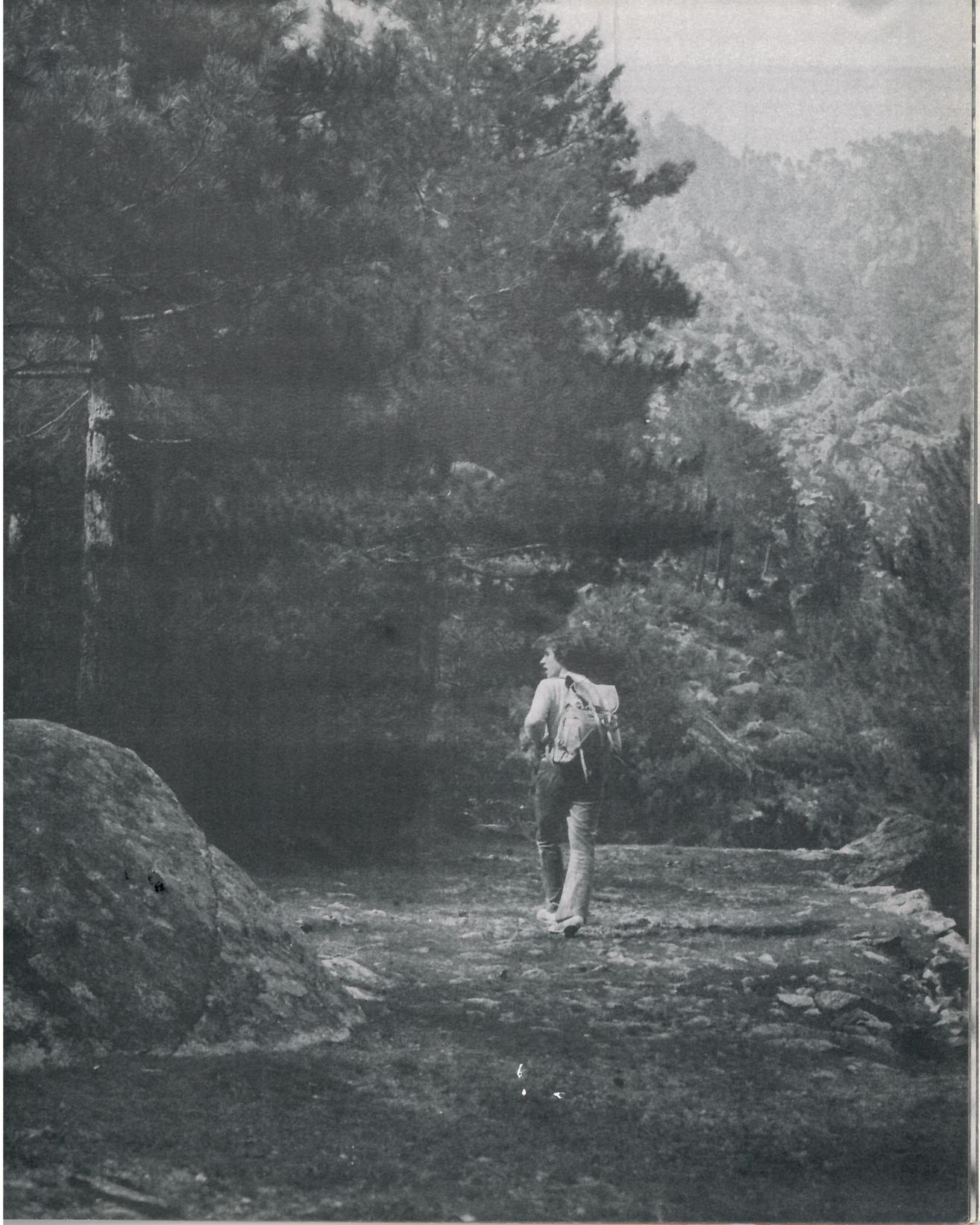
sur le Coscione

C'est maintenant la traversée du plateau du Coscione, raboté par l'érosion glaciaire, région de verts pâturages où murmurent d'innombrables ruisseaux et de forêts de hêtres au sol jonché de blocs moussus. Le G.R. 20 atteint le plateau des Pidinielli, sur les pentes nord de l'Incudine où un dernier refuge devra être édifié, passe au sommet même de l'Incudine, au panorama marin incomparable, descend au sud dans la vallée d'Asinao et, après un joli trajet en courbe de niveau rejoint le Col de Bavella par son versant ouest. Il existe sur ce tronçon du G.R. 20, une variante très intéressante qui passe au milieu des fameuses tours d'Asinao, et atteint le Col de Bavella par le nord.

Le dernier tronçon du G.R. 20 emprunte le vieux sentier par lequel les habitants de Conca se rendaient jadis dans leur concession de Bavella. Ce sentier franchit le chaînon sud de Bavella au Col de Finosa. Le paysage change de nouveau. Le G.R. 20 descend progressivement à travers un terrain rocheux assez compliqué. Bientôt l'on aperçoit la mer. Une dernière halte aux bergeries de Capello et le randonneur atteint une jolie source dans un site charmant et ombragé, à l'entrée de Conca.

Michel FABRIKANT.





ACTION DU PARC NATUREL REGIONAL

Le G.R. 20 ainsi étudié et tracé sur carte à la demande de la Direction Départementale de l'Agriculture, il était indispensable de le matérialiser sur le terrain.

- 3 actions étaient alors à envisager :
- balisage du sentier ;
 - Aménagement de certains passages ;
 - création de refuges et d'abris bivouacs.

Le Balisage :

Réalisé par des amis de M. FABRIKANT, par M. FABRIKANT lui-même ou par des équipes de jeunes en liaison avec le Parc Naturel Régional, le balisage (bande rouge et blanche, caractéristique des sentiers de Grande Randonnée) est pratiquement terminé à la fin du mois d'août 1971. Seules quelques liaisons sont encore à faire entre les différents secteurs.

Les Aménagements :

Le G.R. 20 se déroulant souvent en haute montagne, certains passages bien que ne présentant aucune difficulté peuvent demander à être aménagés (pose d'une rampe, d'une marche...) de même certains torrents exigent la réalisation de passerelles.

Des obligations de démaquisage ou de réfection de sentier devant également être entreprises.

Ces travaux qui ont déjà commencé à l'initiative de quelques communes seront poursuivis dans le cadre du Parc dès le printemps 1972.

Les Refuges :

Une dizaine de refuges sont prévus tout au long du G.R. 20 de même que l'aménagement de nombreux abris bivouacs à partir de bergeries abandonnées.

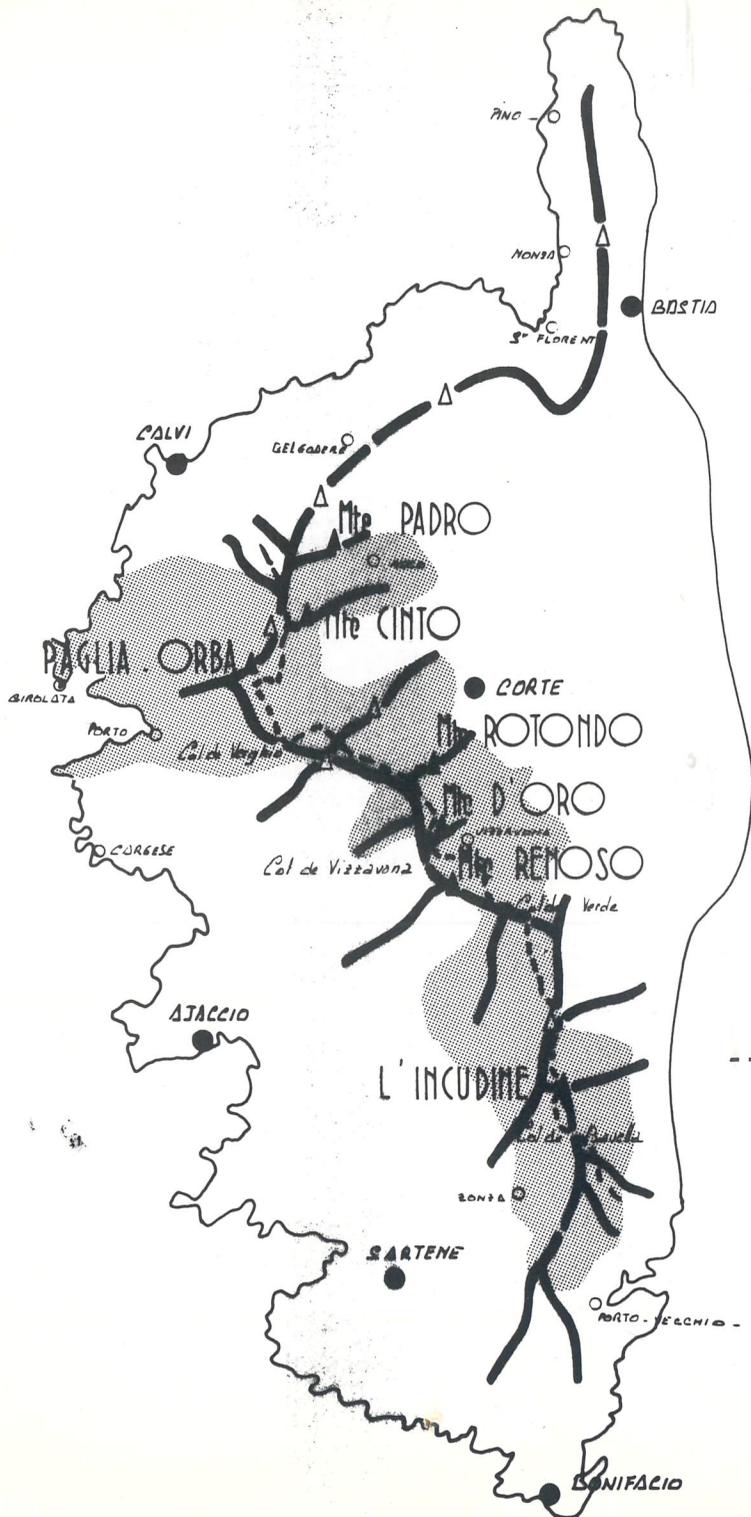
Deux refuges (du type Chaloin) seront réalisés par le Parc Naturel Régional dès cet automne.

L'un sera situé au lieu-dit « Pietra Piana » près du col de Manganello entre Monte-d'Oro et Monte-Rotondo l'autre soit au Campotile soit sur le versant est du Renoso.

Ces refuges seront ouverts avant la fin de l'année, d'autres sont prévus pour l'année 1972.

A ces trois actions d'équipement doit être liée une action information au public. Aussi une carte du Parc Naturel Régional de la Corse, portant, entre autres choses, le tracé du G.R. 20 est-elle d'ores et déjà à l'étude.

Enfin, un guide du G.R. 20 qui viendra compléter les deux guides de Michel FABRIKANT « Massif du Cinto » et « Montagnes de la Corse centrale et méridionale » sera-t-il édité en 1972.



----- G. R. 20

traghulinate

A CASA

C'est une maison caractéristique de la Montagne Corse. Une maison solide, équilibrée, sereine avec un escalier extérieur, une petite terrasse sans chichis, une vraie maison de la campagne plantée sur un rocher mais entourée d'arbres. Une maison avec des fenêtres étroites sans persiennes, des portes en bois épais avec des serrures qu'on devine artisanales, lourdes à ouvrir, une maison refuge ou forteresse, une maison solitaire mais pas seule, que l'on gagne à pied, une maison que l'on mérite, dans laquelle on se repose après le travail, une maison abri, une maison-maison de Corse où les maisons sont faites pour dormir pas pour s'y prélasser.

Une maison sauvage où les escaliers sont traîtres, les pierres saugrenues, la lumière rare, le confort inexistant, mais où la fraîcheur est sûre, les bruits familiaux, les recoins nombreux, les oiseaux proches, les cigales voisines, les parfums sous le vent.

Une maison où il faut manger du pain bis, du « prisuttu », des tomates et des oignons, une maison de laquelle tout régime est exclu, et le compte des calories oublié, une maison pleine de « fritelle », de « frappe », de vin muscat, de café noir qu'on boit souvent, toujours, parce qu'on a soif, parce qu'on est en compagnie, parce que c'est l'heure, parce qu'il est tout frais, parce qu'on

s'ennuie, café qu'on boit dans le verre où la petite cuiller trop grande est toujours déséquilibrée.

Une maison avec de la marjolaine qui sèche à la fenêtre, avec de l'huile d'olive au goût prononcé — une maison où les enfants goûtent avec du pain, de l'huile et de la marjolaine et en gardent le goût tout l'après-midi.

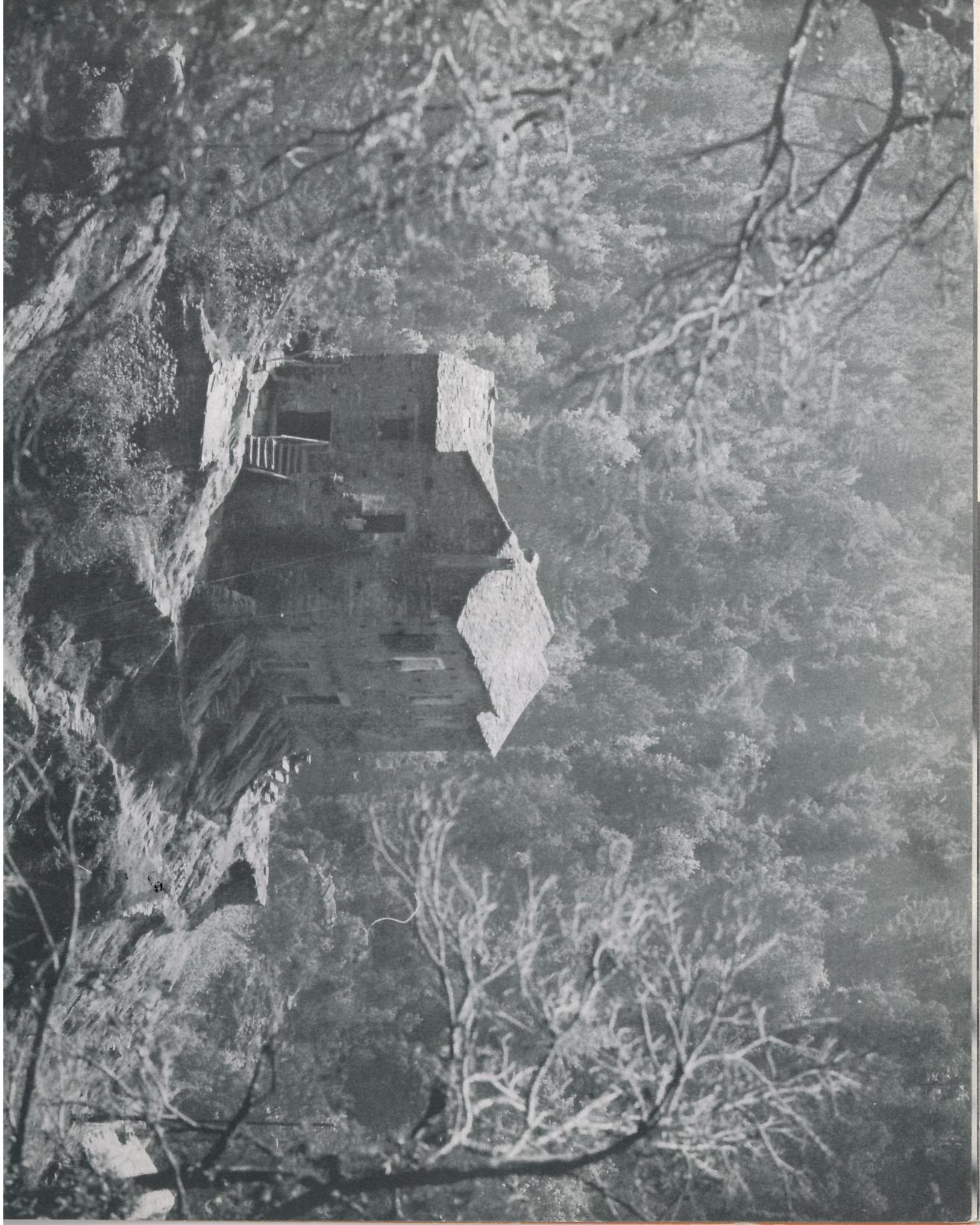
Une maison avec sûrement un jardin qu'on arrose à 6 heures et que l'odeur de la terre arrosée enivre à la tombée du jour, avec des sillons gorgés d'eau le long des rangées de tomates et de haricots verts. Et les arbres fruitiers à portée de la main, les reines-claude rosissantes, les abricots jaunes, énormes, un peu pointus avec une peau lisse et brillante dans laquelle on mord très fort et qui se vident dans la bouche, les pêches au noyau fendu souvent peuplées de pince-doigts dont on a une peur folle et qui n'ont finalement jamais pincé personne, pas comme les fourmis, ces mal élevées qui mordent bras et jambes si on s'étend au soleil sur un rocher.

Une maison où les enfants sont rois, où les choses sont à tous, où la mesure est innée. Une maison sans contraintes et pourtant sans fantaisies. Une maison où l'argent est rare et les choses abondantes. Une maison pour vivre son enfance, la revivre ou l'inventer.

Une maison de rien du tout qui n'est pas cotée à l'argus immobilier, mais une maison sans prix, car elle n'est pas à vendre, elle a une famille, elle est à quelqu'un.

Une maison qu'on ne peut regarder qu'en photo, posséder qu'en rêve, si on n'est pas de la famille — une maison si présente à toutes les heures que la vie s'y accroche à chaque instant, à chaque pas.

J. BALDACCI.



avant que nature meure

BRACONNAGE... OU PROTECTION DE LA NATURE

Des milliers de chasseurs — combien ? 15.000 ? 16.000 ? se répandent dans le maquis, dans les cultures, dans les forêts le jour de l'ouverture.

Chaque année ils partent pleins d'espoir et reviennent, parfois déçus. Chaque année dit-on le gibier se fait plus rare et l'on accuse, une fois le mauvais temps, une autre fois les incendies, une autre encore les avions à réaction ou... les pesticides.

Il y a, c'est certain, un peu de tout cela, mais il y a surtout deux faits essentiels que l'on invoque très rarement et qui sont :

- un braconnage éhonté ;
- la disparition des cultures autour des villages.

Le braconnier pour moi n'est pas tant celui qui, jouant à cache-cache avec les gendarmes ou les gardes, mais respectant les équilibres naturels s'attire une certaine sympathie regrettable, mais réelle des habitants de son village. Celui-là, qui toujours aime et connaît la nature, n'en sera pas le fossoyeur.

Bien plus dangereux et par-là même bien plus condamnable est celui qui ne respecte pas la grande Loi de la nature ou la règle du jeu, car la chasse ou la pêche, comme tout sport a ses règles morales, celui qui les transgresse n'a droit qu'à la réprobation de tous.

Quel exploit y a-t-il à fusiller de jeunes « pouillards » presque incapables de voler ou d'abattre un marcassin encore en livrée ? A prendre des perdreaux au collet ou à éblouir les bécasses à la lampe ?

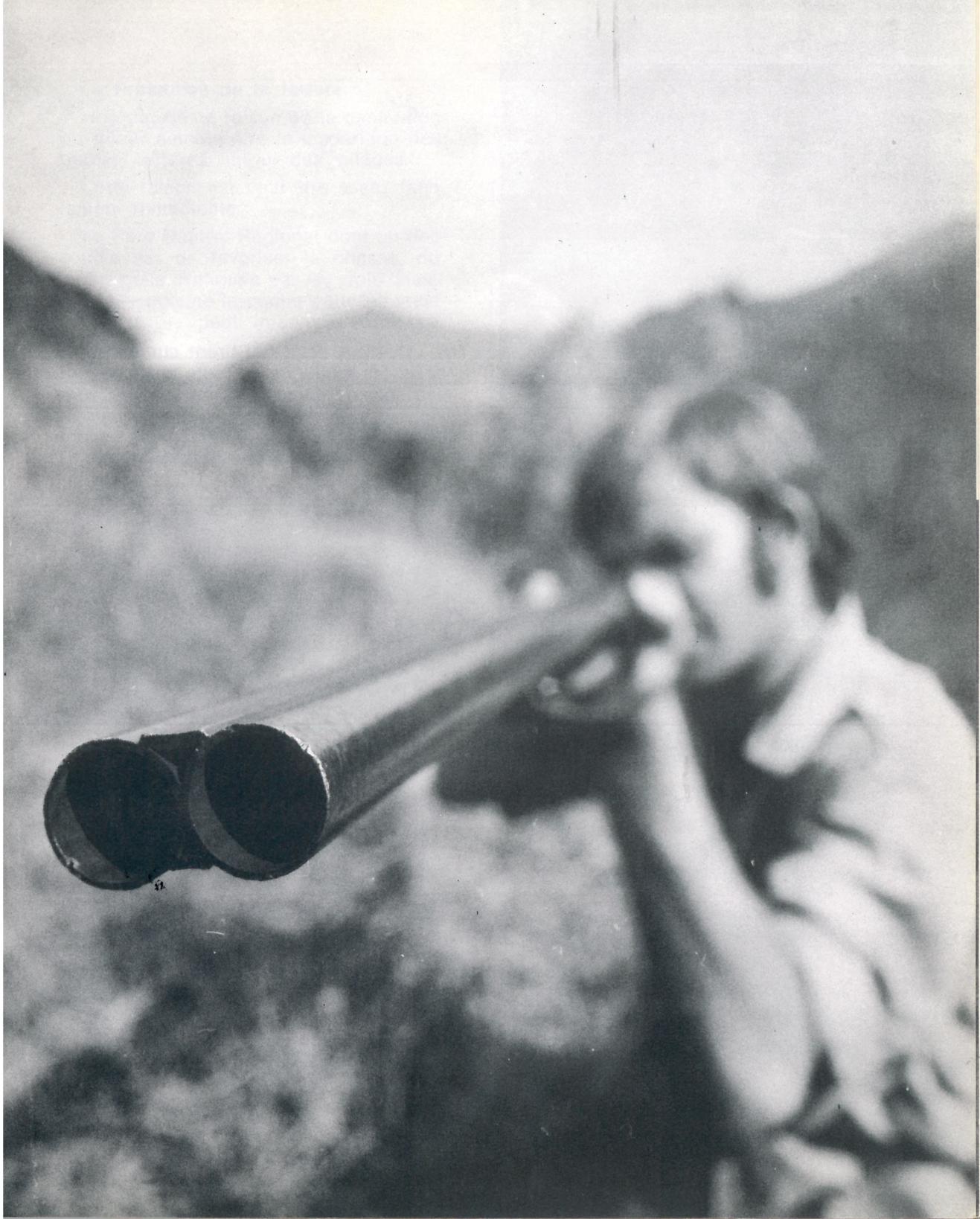
Est braconnier, et par-là même, indigne qu'on lui adresse la parole, celui qui chasse pour vendre, celui qui cherche à tout tuer, ne se préoccupant pas des années à venir...

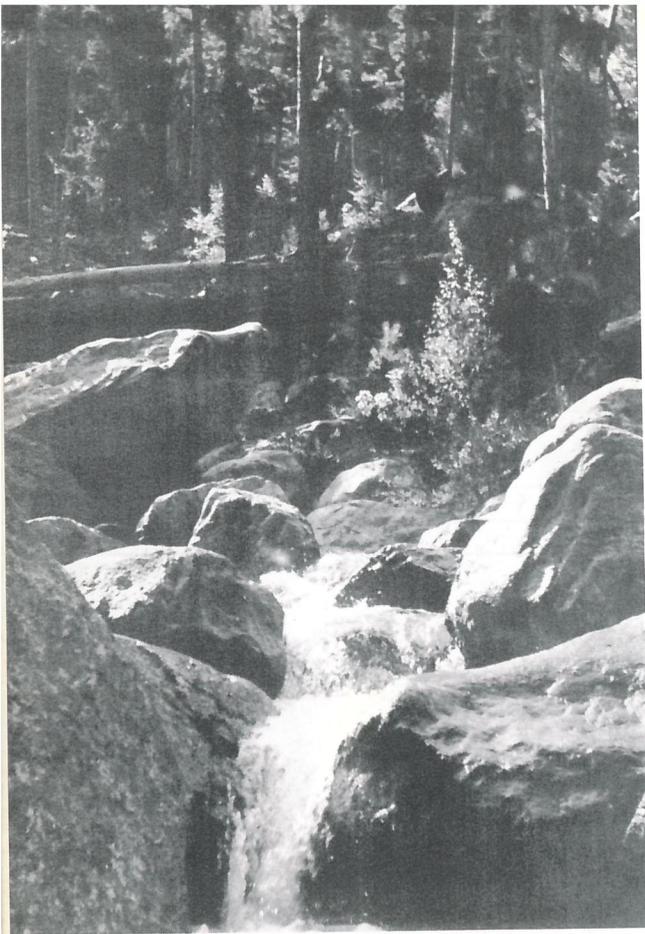
Il est pourtant clair que si l'on tue tout le gibier sédentaire une année, il n'y aura plus rien l'année suivante. C'est ce qui menace les vrais chasseurs s'ils laissent sévir les braconniers.

Il y a bien sûr les lâchers... mais les animaux le plus souvent importés s'adaptent mal et sans défense sont abattus le jour de l'ouverture... si ce n'est avant.

Il est bien plus sage de comprendre que comme pour l'élevage, il ne faut abattre qu'un nombre d'animaux approximativement égal au nombre de ceux qui sont nés dans l'année... La nature n'est pas plus inépuisable qu'un troupeau de brebis... et il n'existe malheureusement pas de génération spontanée.

Laissez massacrer après la fermeture les derniers couples de perdreaux, harcelez en toutes saisons les derniers sangliers et vous serez alors obligés de vous rabattre sur le gibier de passage, si vos voisins d'au-delà des mers, n'ont pas tout tué.





Quant à ceux qui tirent sur les rapaces, les mouflons ou toute autre espèce en voie de disparition, ce sont de véritables criminels dans la mesure où ils contribuent à la disparition d'une espèce que **plus personne ne pourra recréer.**

La pêche donne si l'on veut, de meilleurs exemples encore des différents cas de braconnage, est braconnier certes, celui qui connaissant à fond sa rivière et ayant une habileté peu ordinaire s'empare de quelques truites à la main.

Mais les Tribunaux ne le confondront pas avec celui qui, à l'explosif au filet, à la dynamo ou à la javel vide un lac ou une rivière.

Le cas de la javel mérite d'être regardé de plus près.

Pour s'emparer de quelques dizaines (parfois moins) de truites convenables, certaines personnes n'hésitent pas à empoisonner une rivière. Ce sont alors des milliers voire des dizaines de milliers de truitelles qui sont tuées en même temps parfois sur plusieurs kilomètres et ce qui est beaucoup plus grave, **TOUTE LA VIE ANIMALE** est supprimée, pour un temps du cours d'eau.

La recolonisation par des individus venus d'amont ou venus surtout d'aval peut parfois être très longue.

Les empoisonneurs n'ont droit qu'au mépris de tous.

— **Protection de la Nature :**

Une deuxième raison de la diminution du gibier semble être la disparition des petites cultures autour des villages.

Cette raison est peut-être assez facilement remédiable.

Le Parc Naturel Régional dont un des soucis est de favoriser la chasse, du moins celle pratiquée par les vrais chasseurs — comme la pêche pour les vrais pêcheurs — peut intervenir dans ce domaine.

Des cultures pour gibier peuvent être réalisées par endroit, bien plus efficaces que les lâchers et permettre ainsi une densité de gibier voisine de ce qu'elle était « autrefois ».

Un important effort d'alevinage peut également être entrepris, combiné avec la réalisation des bassins de grossissement, afin de réempoissonner rapidement tous les cours d'eau, tous les lacs.

Mais le Parc n'a nullement l'intention de travailler au profit des braconniers et de telles actions, relativement coûteuses, ne pourront être entreprises que lorsqu'une évolution se sera fait sentir.

Ce ne sont pas tant les sanctions indispensables même sévères que la réprobation unanime, de tous ceux qui comprennent, aujourd'hui, que le braconnier n'agit pas seulement au détriment de la nature, mais d'eux tous, qui feront que quelque chose changera.



poésie

nanna di u cuscioni

*Nelli monti di Cuscioni
V'era nata una zidedra
E la so cara mammoni
Li facia l'annannaredra
E quand'ella l'annannava
Stu talentu li pregava :*

*« Addurmentati par pena
Allegrezza di mammoni,
Ch'aghiu d'allesti la cena,
E da cosge li piloni
Pe'u to tintu babbaredru,
E per i to fratedroni.*

*« Quandu vo'sareti grandi
Vi faremu lu vestitu,
La camisgia, lu bunnedru,
E l'imbustu ben guarnitu
Di dru pannu sfinazzatu
Che si tessu scortichiatu.*

*Vi daremu lu maritu
Allevat'alli stazzali,
Un bellissimu partitu ;
E sarà lu capurali
Di li nostri muntagnoli
Pecurai e capraghioli.*

*« Quand'andereti spusata,
Purtereti li frineri ;
Nandereti incalvaciate
Cun tutti li mudraccheri ;
Passereti insannicciata
A caramusa imbuffata.*

*« Lu sposu n'andrà davanti
Cu li so belli cusciali ;
Vi sarannu tutti quanti
Li so cugini carnali ;
Alla Zonza di Tavera
Vi faranu la spallera.*

*« Quand'arrivati allu stazzu
Duve avete po'da stani,
Surterà la suceroni,
E bi tuccherà li mani
E bi sarà presentatu
Un tinedru di caghiatu. »*

*Lamenti, Voceri
et chansons corses de Marcaggi*



... aghiu d'allesti la cena,

informations

HELIPORTAGE

L'hélicoptère qui va transporter le matériel nécessaire à l'installation des deux refuges « type Chaloin » sur le parcours du G.R. 20, fin septembre, sera également utilisé pour l'alevinage des lacs de montagne dans la région du centre de l'île.

Au cours du même héliportage, l'abri alpin situé sur le Rotondo sera remis en état.

INSTITUT CORSE D'ETUDES PREHISTORIQUES

L'Institut Corse d'Etudes Préhistoriques (I.C.E.P.) a tenu son assemblée générale annuelle à Levie.

A l'issue de la réunion une entrevue avec M. L.-F. DE ROCCA SERRA, Maire, Conseiller Général, a permis d'arrêter le principe de la création d'un dépôt archéologique à Levie et d'en fixer les modalités de financement.

Le local mis à la disposition du Parc par la Commune sera remis en état par celui-ci, puis prêté pour quinze ans à l'I.C.E.P. qui y présentera ses collections en tenant compte, dans la mesure du possible, des méthodes muséographiques les plus modernes.

CHANTIERS DE JEUNES

Différents chantiers de jeunes ont fonctionné cet été dans le cadre des subventions allouées à cet effet, par la DATAR au Parc Naturel de la Corse.

— Un chantier de la Route des Jeunes localisé dans la région de Vizzavona qui s'est employé plus spécialement au balisage du G.R. 20.

— Un chantier à Saint-Pierre-de-Venaco, où deux groupes se sont succédé pour remettre en état une piste de Défense de la Forêt contre l'Incendie (D.F.C.I.).

— Un chantier à Galéria qui a participé à la remise en état de la maison cantonnière qui doit être aménagée en laboratoire écologique pour l'étude du maquis.

FEDERATION DES PARCS

L'Assemblée Générale Constitutive de la Fédération des Parcs Naturels de France s'est tenue le 22 juin 1971 sous la présidence de M. Paul FLANDIN, Président de l'Assemblée Régionale du Morvan.

Cette réunion constitutive répondait aux besoins ressentis par les responsables des Parcs Naturels de constituer à l'échelon national, un organisme commun d'étude et de promotion, susceptible d'établir entre les Parcs des relations dynamiques et fécondes et d'assurer des liens permanents entre les Parcs Naturels de France et leurs homologues étrangers.

L'Assemblée a approuvé le projet de statuts et nommé un bureau provisoire présidé par M. F. GIACOBBI, Président du Syndicat Mixte de Réalisation et de Gestion du Parc de Corse.

CAMPAGNE CONTRE L'INCENDIE

Le Parc Naturel Régional de la Corse et la Préfecture avaient mis au point un dossier de sensibilisation du public aux dangers d'incendie.

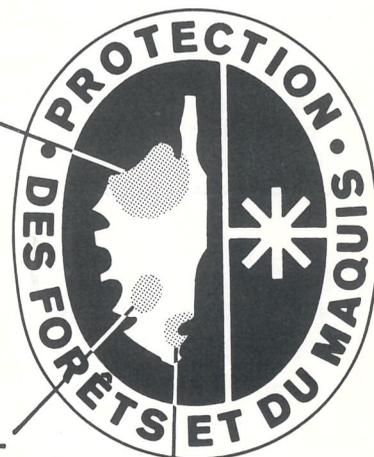
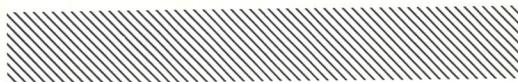
Une enveloppe contenant une lettre du Préfet de la Corse, une brochure de sensibilisation et un badge « protection de la forêt et du maquis » ont été remis durant la traversée à toutes les personnes empruntant l'avion ou le bateau pour venir en Corse.

D'un autre côté, la SEITA a diffusé en Corse durant les mois de juin, juillet, août et septembre une boîte d'allumettes qui reprenait le sigle de protection de la forêt et du maquis et rappelait la lutte contre l'incendie.

Cependant cela n'a pas suffi, par imprudence, négligence ou acte criminel :

— 3 incendies
ont détruit en moins de 120 heures plus de 13.000 ha de forêts, maquis et cultures.

... et il y a eu d'autres incendies, moins spectaculaires mais tout aussi destructeurs.

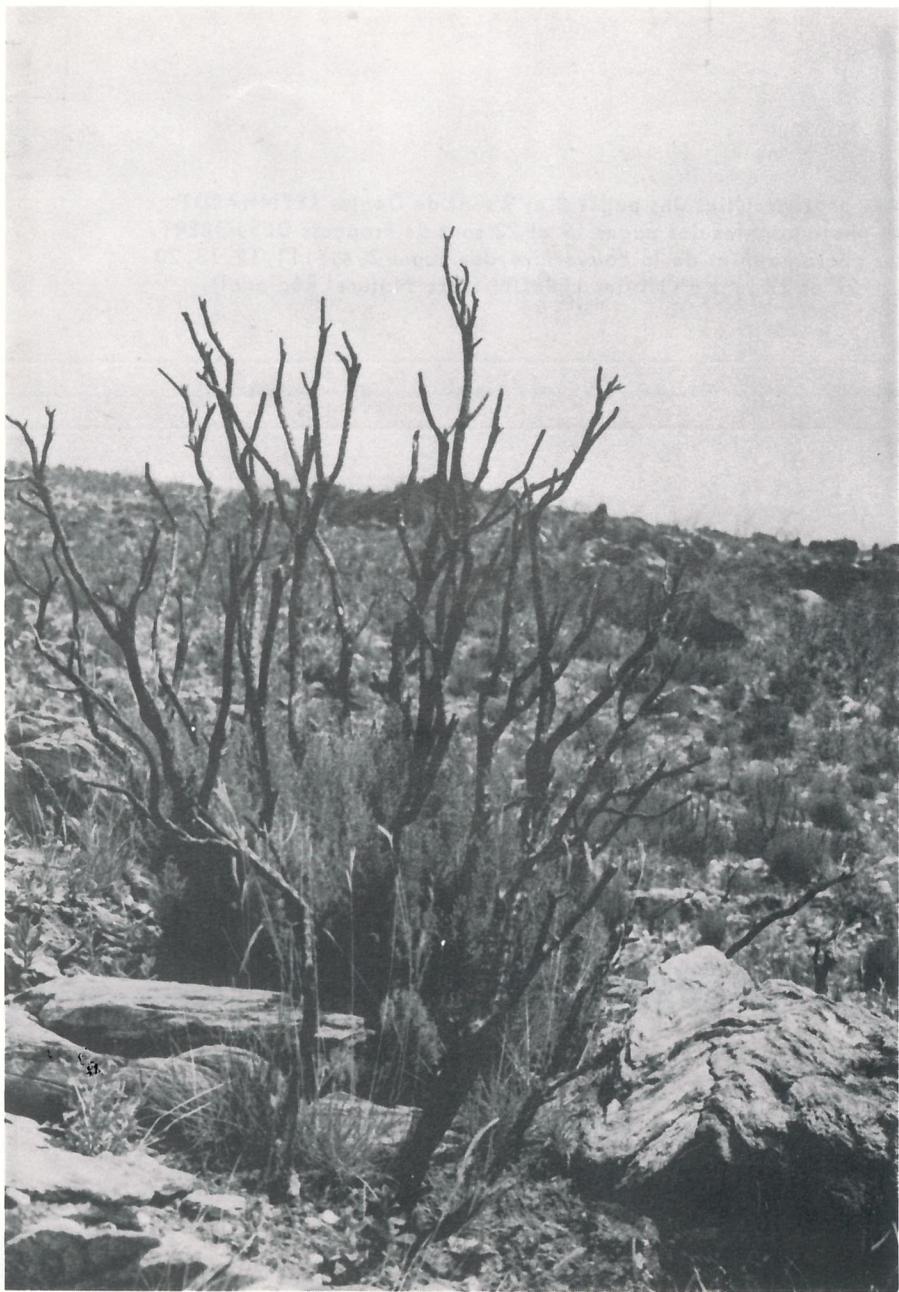


Balagne
11 000 ha
de maquis
d'oliviers

Bastelica
700 ha
de forêts

Porto Vecchio
12 000 ha
de forêts
de maquis





... et il y a eu d'autres incendies, moins spectaculaires mais tout aussi destructeurs.

Directeur de la publication:
MICHEL LEENHARDT
Préfecture de la Corse
20 - AJACCIO



OFFICE CORSE DE PUBLICITE. AJACCIO